La brève de l'Interco

Juin 2013 - n°19

La lettre de la Communauté de Communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise

www.hautetarentaise.fr : le site Internet des habitants et des vacanciers ! p.6

Editorial

Voici le deuxième numéro de la Brève de l'Interco de cette année 2013. Vous pourrez retrouver les informations intercommunales chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres. Cette lettre est aussi accessible sur le site www.hautetarentaise.fr. Je vous invite d'ailleurs à le consulter régulièrement.

Ce site Internet, sorti en début d'année et destiné aux habitants de la vallée, s'enrichit d'une partie dédiée au tourisme estival en Haute Tarentaise (en photo). Cet outil de communication supplémentaire auprès des vacanciers est le fruit du travail de la commission Tourisme qui réunit régulièrement les élus et Offices de Tourisme. Il vient en complément du guide de l'été 2013. Ces outils permettront de développer une image globale de la Haute Tarentaise en adéquation avec les attentes de la clientèle.

Par ailleurs, les élus intercommunaux poursuivent les projets engagés pour les habitants :

- *Dès cet été, la brigade de gardes champêtres sera testée à l'échelle intercommunale pour vérifier la faisabilité sur le terrain et son efficacité. Ses missions de prévention couvrent différents sujets : l'environnement, l'utilisation de l'espace public, l'urbanisme...*

- *En matière sociale, après une étape de réflexion pour le développement et l'amélioration des services en faveur des personnes âgées, des actions concrètes voient le jour. Je vous invite à en prendre connaissance en page 2. Je remercie nos partenaires qui oeuvrent pour qu'ensemble, le maintien à domicile de nos anciens soit possible dans de bonnes conditions.*

- *La politique jeunesse poursuit également sa route pour les 11-17 ans. Je félicite le Conseil Communautaire Jeunes qui a proposé le 8 juin dernier une belle journée «Sur le Chemin de Fort Boyard» aux Marais de Bourg Saint Maurice.*
Les élus de la Communauté de Communes réitèrent leur soutien auprès de ces jeunes. Le dispositif de la «Carte Jeunes Haute Tarentaise» s'enrichit d'ailleurs dès cet été, de nouvelles prestations à tarifs réduits pour les 11-17 ans. Je remercie les partenaires qui s'engagent à nos côtés pour les jeunes.

Très bon été à toutes et à tous.

Gaston PASCAL-MOUSSELARD,
Président de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise,
Communauté de Communes.

Zoom sur...

Maintien à domicile des personnes âgées

Mise en place de dispositifs

Depuis plusieurs mois, le Service Etoile de la Communauté de Communes, en collaboration avec ses partenaires, recherche des solutions pour enrayer les difficultés et anticiper les besoins concernant le maintien à domicile des personnes âgées de Haute Tarentaise.
En partenariat avec le Conseil général de la Savoie et les partenaires médico-sociaux, le Service Etoile vient de mettre en place des dispositifs afin d'améliorer la collaboration entre les nombreux professionnels et ainsi, garantir un maintien à domicile de qualité.

• **Services d'aide à domicile :** Le Service Etoile est en contact permanent avec l'ADMR et les entreprises d'aide à domicile pour améliorer le service auprès des personnes âgées à domicile en participant à la coordination, à la recherche de personnel et à la formation. Le Service Etoile peut également vous renseigner sur les prestataires privés et les CESU (chèque emploi service universel).

• **Portage de repas :** avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Bourg Saint Maurice et de Séez, le Service Etoile a mené une enquête de satisfaction sur le portage de repas. Les résultats vont permettre de faire progresser ce service.

• **Amélioration du logement :** plusieurs réunions ont été initiées sur toutes les communes du canton par le Service Etoile en collaboration avec le PACT Savoie. L'objectif étant de sensibiliser les professionnels intervenants à domicile et d'informer les seniors des aides techniques et financières possibles pour améliorer leur logement (salle de bain, escalier, isolation, mode de chauffage…).

• **Un observatoire gérontologique** composé de professionnels médico-sociaux de proximité et d'usagers, vient d'être créé pour répondre aux problématiques locales. Il se réunira tous les trimestres pour échanger sur les politiques actuelles, les constats, les difficultés recensées et proposer de nouvelles actions.

Le Service Etoile continue ses missions habituelles d'accompagnement des personnes âgées et handicapées et de leurs familles en proposant des évaluations médico-sociales à domicile pour les informer de leurs droits et les aider à la mise en place de dispositifs éventuels.
Cette année encore, des conférences, films, ateliers informatiques, sorties (lire p.7) seront proposés pour lutter contre l'isolement et maintenir une activité. ■

2 348 *personnes ont plus de 60 ans en Haute Tarentaise.*

Appel à bénévoles

Le Service Etoile expérimente deux nouveaux services pour les personnes âgées de Haute Tarentaise :

- des visites à domicile de personnes isolées sur les 8 communes,
- un service d'accompagnement avec transport pour des sorties : courses, rendez-vous médicaux…

Pour confirmer ce projet, le Service Etoile recherche des bénévoles sur les 8 communes qui accepteraient de participer à ce réseau quelques heures par mois ou une demi-journée par semaine le vendredi pour transporter et/ou accompagner ces personnes.
Le Service Etoile se charge de l'organisation des visites et sorties, met en relation les personnes et forme les bénévoles du réseau aux problématiques du vieillissement.

N'hésitez pas à vous faire connaître et à vous renseigner auprès du Service Etoile, 04.79.07.60.22, 306 rue Jean Moulin à Bourg Saint Maurice.

Information

Le règlement de vos impôts 3 solutions de paiements dématérialisés

1- LE PAIEMENT DIRECT EN LIGNE

Avantages
- Une formule souple et rapide pour le paiement de tous vos impôts.
- Vous bénéficiez d'un délai supplémentaire de 5 jours pour payer.
- Votre impôt est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.

Comment faire ?
Par internet sur impots.gouv.fr

Au premier paiement
Vous complétez, signez et adressez à votre banque une autorisation de prélèvement sur votre compte bancaire.

Pour les échéances suivantes
Vous donnez votre ordre de paiement à chaque échéance en quelques clics sur le site impots.gouv.fr

2- LE PRELEVEMENT MENSUEL

Avantages
- Vous n'avez plus à vous soucier de vos échéances de paiement.
- Vous étalez le paiement de vos impôts sur 10 à 12 mois.

Comment adhérer ?
- Par internet sur impots.gouv.fr.
- Par téléphone, par courrier ou par courriel auprès de votre centre prélèvement service ou votre centre des finances publiques.

Vous complétez, signez et adressez à votre banque une autorisation de prélèvement sur votre compte bancaire.

Quand adhérer ?
- Du 1er janvier au 30 juin : votre premier prélèvement est effectué le 15 du mois suivant.
- A partir du 1er juillet : vous adhérez pour l'année suivante.

Pour modifier le montant de vos mensualités
- Vous savez que le montant de vos impôts va augmenter ou baisser : vous pouvez adapter le montant de vos mensualités jusqu'au 30 juin, vos modifications sont prises en compte le mois suivant.
- En cours d'année, vous pouvez suspendre vos prélèvements si vous estimez que le montant de votre impôt est atteint.

Toutes ces modifications sont possibles par internet ou auprès de votre centre prélèvement service (voir ci-dessous).

3- LE PRELEVEMENT A L'ECHEANCE

Avantages
- Vous n'avez plus à vous soucier de vos échéances de paiement.
- Vous pouvez adhérer jusqu'à la date limite de paiement.
- Votre impôt est prélevé jusqu'à 10 jours après la date limite de paiement.

Comment adhérer ?
- Par internet sur impots.gouv.fr.
- Par téléphone, par courrier ou par courriel auprès de votre centre prélèvement service ou votre centre des finances publiques.

Vous complétez, signez et adressez à votre banque une autorisation de prélèvement sur votre compte bancaire.

Au premier paiement
Vous complétez, signez et adressez à votre banque une autorisation de prélèvement sur votre compte bancaire.

Pour les échéances suivantes
- Votre prélèvement à l'échéance est reconduit d'année en année sans aucune démarche de votre part.
- Vous êtes informé avant chaque prélèvement.
- Vous pouvez moduler le montant de votre prochaine échéance, voire l'annuler, par internet ou auprès de votre centre prélèvement service (voir ci-dessous).

Votre centre prélèvement service :
CPS LYON
69327 LYON Cedex
Tél. 0810.012.011 coût d'un appel local*
cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

Votre site internet :
impots.gouv.f

*A partir d'un poste fixe depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer (hors éventuel surcoût de votre opérateur)

Déchets : pourquoi trier ?

En 2012, 14 319 tonnes de déchets (hors cartons et déchetteries) ont été générées sur les huit communes du canton par les habitants et les vacanciers. Soit des moyennes concernant les habitants de :
- 337 kg/an/habitant permanent pour les ordures ménagères
contre 238 kg pour la moyenne nationale,
- 35,5 kg/an/habitant permanent pour le tri sélectif
contre 36,6 kg pour la moyenne nationale.

Pour réduire et prévenir la production de déchets, le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM de Tarentaise) a mis en place un programme de prévention des déchets en collaboration avec l'ADEME : l'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie afin de diminuer de 7% les tonnages de déchets ménagers d'ici 2015 (objectif : une réduction de 4 360 tonnes).

Au-delà de la réduction des déchets, les efforts en matière de tri sélectif et de recyclage doivent être maintenus pour être efficaces et éviter que de nombreux emballages ne terminent aux ordures ménagères au lieu d'être jetés dans les bacs jaunes destinés au recyclage.

► Comment trier ?

Très prochainement, tout le territoire sera équipé de conteneurs semi-enterrés. Ces équipements facilitent considérablement le tri des déchets puisqu'on retrouve en un même lieu : la collecte des déchets ménagers, du tri sélectif et du verre.

Pour vous aider à trier davantage et mieux, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et le syndicat de traitement des déchets (le SMITOM de Tarentaise) poursuivent leurs efforts et mettent à votre disposition :
- Des sacs de tri et guides du tri gratuitement en mairie.
- De plus, l'animatrice réduction et tri des déchets peut intervenir auprès d'un particulier, d'un syndic, d'une association, d'une entreprise, d'une école... pour sensibiliser les personnes aux gestes du tri et les conseiller sur leurs pratiques.

Tri, mode d'emploi :

- Bouteilles et bocaux en verre
- Pots en verre.

- Bouteilles et flacons en plastique,
- Boîtes métalliques,
- Briques, tétras
- Cartons,
- Journaux et magazines.

- Ordures ménagères non recyclables

► Le tri à quoi ça sert ?

Depuis de nombreuses années, les français sont incités à trier leur déchets, notamment leurs emballages : cartonnettes, boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique... qui seront ensuite valorisés dans des filières de recyclage au lieu d'être enfouis ou incinérés.

En Haute Tarentaise, une fois collectés dans le conteneur jaune, les emballages sont stockés à côté des incinérateurs des Brèvières et de Valezan en attendant leur transfert vers le centre de tri de Chambéry. Là-bas, les emballages sont triés par matériaux afin d'être envoyés dans les différentes filières de recyclage.

Acier : il est transporté à l'aciérie où il est broyé, fondu puis étiré et transformé en bobines, en barres ou en fils. Les industries clientes le transforment ensuite en nouveaux produits.
>> En Haute Tarentaise, 28,5 tonnes ont été collectées en 2012 soit l'équivalent de 41 voitures ou de 545 chariots de supermarchés.

Carton : les cartonnettes sont transportées à la papeterie. Les fibres sont raffinées puis essorées, séchées et pressées. On obtient de la feuille de carton qu'on enroule en grosses bobines. Ces feuilles de carton sont réutilisées pour des emballages.
>> En Haute Tarentaise, 192 tonnes ont été collectées en 2012 soit l'équivalent de 792 000 boîtes à chaussures et une économie de 270 tonnes de bois.

Plastique : les bouteilles et flacons sont compactés, puis transportés vers un centre de régénération. Ils sont broyés en paillettes et plongés dans l'eau. Les paillettes et les granulés sont ensuite envoyés au recycleur qui les transforme en nouveaux produits ou en emballages.
>> En Haute Tarentaise, 60 tonnes ont été collectées en 2012 soit l'équivalent de 129 bancs publics et de 45 000 polaires et une économie de 35 tonnes de pétrole.

Aluminium : il est broyé avant d'être passé au four pour être fondu. On peut alors le couler en lingots ou le transporter sous sa forme liquide. L'aluminium arrive ainsi chez les industries clientes qui le transforment en nouveau produit.
>> En Haute Tarentaise, 3,5 tonnes ont été collectées en 2012 soit l'équivalent de 2 501 trottinettes ou 410 chaises et 8,5 tonnes de bauxite d'économisées.

En +

Le recyclage permet aussi de préserver les ressources naturelles nécessaires à l'extraction des matières premières, d'économiser de l'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre et donc le réchauffement climatique.

► Des efforts à poursuivre :

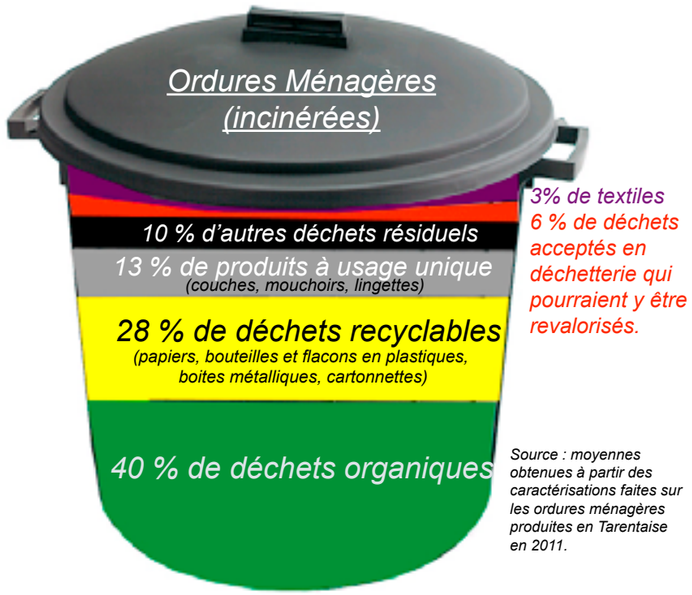
Ordures Ménagères (incinérées)
10 % d'autres déchets résiduels
13 % de produits à usage unique
(couches, mouchoirs, lingettes)
28 % de déchets recyclables
(papiers, bouteilles et flacons en plastiques, boites métalliques, cartonnettes)
40 % de déchets organiques
3% de textiles
6 % de déchets acceptés en déchetterie qui pourraient y être revalorisés.

Source : moyennes obtenues à partir des caractérisations faites sur les ordures ménagères produites en Tarentaise en 2011.

Il est encore possible d'améliorer le tri des déchets puisque notre poubelle d'ordures ménagères contient encore 28 % de déchets recyclables qui devraient être mis dans le bac jaune afin d'être recyclés.

Par ailleurs, d'autres types de déchets pourraient également être valorisés au lieu d'être incinérés :
- les déchets organiques : ils pourraient être compostés et servir d'engrais,
- les déchets acceptés en déchetteries : ils devraient être mis en déchetteries pour être traités dans des filières adaptées (à noter : de plus en plus de matériaux jetés en déchetteries sont recyclés : skis usagés, déchets d'équipements électriques et électroniques, les lampes...),
- le textile : collecté dans des bornes textiles présentes sur toutes les communes, il est ensuite ré-utilisé pour les vêtements en bon état ou revalorisé en isolant ou chiffons.

SMITOM de Tarentaise :
04.79.09.80.56 ou www.smitomtarentaise.fr

Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise : Communauté de Communes *04.79.41.01.63 ou www.hautetarentaise.fr*

Et les cartons ?

Les cartons volumineux ne doivent pas être déposés dans les conteneurs semi-enterrés jaunes mais déposés dans les «chalets cartons» pliés ou directement en déchetteries. Ils seront envoyés directement à Gilly sur Isère pour y être «mis en balle». Ils rejoindront ensuite une papeterie en Europe qui va les recycler en pâte à papier.
>> Chaque année, environ 1200 tonnes de cartons sont collectées en Haute Tarentaise.

Le dossier

Tourisme estival «Haute Tarentaise»

Des actions concrètes dès cet été

Depuis quatre ans, la Communauté de Communes, en coopération avec les Offices de Tourisme de la vallée œuvre au développement du tourisme estival en Haute Tarentaise. Ce travail vient d'aboutir à la sortie d'outils de communication communs pour mieux répondre aux attentes d'une clientèle estivale mobile.

•Le site Internet www.hautetarentaise.fr de la Communauté de Communes comporte désormais une partie dédiée au tourisme estival : tourisme.hautetarentaise.fr avec un graphisme spécifique. Cet espace conçu comme une vitrine du territoire guidera l'internaute vers les acteurs locaux du tourisme.

•Par ailleurs, un dépliant promotionnel vient d'être diffusé dans les Offices de Tourisme pour compléter le dispositif et ainsi proposer en un document unique et synthétique les sites incontournables de la vallée.

Après l'été, de nouvelles actions seront proposées en collaboration avec les Offices de Tourisme pour renforcer encore davantage l'image « Haute Tarentaise » en été, améliorer l'accueil des vacanciers et la synergie des acteurs. ■

A noter :
Le point information touristique de l'Hospice du Petit-Saint-Bernard ouvrira du 15 juin au 15 septembre, tous les jours de 10h à 18h : renseignements, conseils pour la randonnée et bientôt de nouveaux sentiers balisés sur le patrimoine.

Si vous êtes intéressé pour participer à cette démarche ou pour disposer de dépliants, n'hésitez pas à contacter le Service Tourisme : 04.79.41.51.46

■ Réforme des rythmes scolaires

En Haute Tarentaise, les communes ont toutes délibéré pour un report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015 afin de laisser du temps à la concertation et à la mise au point de propositions éducatives.
Cela se concrétise dans un premier temps par la mise en place d'un groupe d'appui technique composé des Directeurs Généraux des communes et de personnes ressources en charge de formuler les propositions des élus.
Par l'intermédiaire de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise, la Communauté de Communes pourrait être partenaire avec, comme objectif, la découverte de la pratique musicale sur le temps périscolaire.

Plus d'information : hautetarentaise.fr

■ Rentrée de l'Ecole de Musique

Les cours de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise (antennes de Val d'Isère, Tignes et de Bourg Saint Maurice) reprendront le lundi 2 septembre 2013.

Renseignements et inscriptions dans la limite des places encore disponibles : Ecole de Musique de Haute Tarentaise, Centre Jean Moulin à Bourg Saint Maurice, 04.79.07.54.90 ou www.hautetarentaise.fr

Transports Scolaires : Rentrée 2013/2014

Les familles concernées par les transports scolaires sont invitées à venir récupérer en mairie les titres de transport à partir du mercredi 28 août 2013.

Les droits d'inscription doivent être réglés sur place et correspondent aux frais administratifs puisque le coût du service est pris en charge par le Conseil général pour la majeure partie et par la Communauté de Communes pour le reste. Ces frais s'élèvent à 43 € pour le 1er enfant, 38 € pour le 2ème, 33 € pour le 3ème et gratuité à compter du 4ème.

Toutes les informations nécessaires : lignes, points d'arrêt, horaires sont disponibles sur le site Internet sur www.hautetarentaise.fr

Pour rappel, une fois la photographie apposée, l'enfant doit présenter son titre de transport à chaque montée dans le bus. ■

Service Transports Scolaires au 04.79.41.51.45

Service Jeunesse

11-17 ans : des activités tout l'été !

BAFA-BAFD
Le Service Jeunesse propose aux 17-25 ans du territoire de les aider à financer le BAFA-BAFD.
Renseignements au 04.79.07.27.16 ou hautetarentaise.fr

Cet été, du 1er juillet au 31 août 2013, l'Espace Jeunes propose de nombreuses activités aux 11-17 ans de Haute Tarentaise.

Au programme :

• Deux séjours sont programmés : multi-activités mer à Bouzigues pour les 11-14 ans du 5 au 9 août et Kitesurf également à Bouzigues pour les 15-17 ans du 8 au 12 juillet.

• Les animateurs proposeront également des stages de 3 jours : parapente, VTT de descente, mosaïque, poterie, golf, trapèze et corde lisse.

• Des sorties seront également organisées à la journée : Walibi (départ possible des communes depuis Val d'Isère), wakeboard à Annecy, Laser Game à Chambéry ou encore des sorties dans les centre aqualudiques de Tignes et de Val d'Isère.

• Des activités seront proposées à la journée, à la demi-journée ou en soirée pour partager des moments conviviaux. Des rencontres avec les autres Espaces Jeunes de la vallée sont d'ailleurs prévues pour des journées de découvertes culturelles et sportives comme la boule lyonnaise, l'escrime, le slam ou encore la Capoera.

Les familles intéressées peuvent télécharger les documents utiles à leur pré-inscription sur www.hautetarentaise.fr ■

Service Jeunesse au 04.79.07.27.16

Carte Jeunes Haute Tarentaise
Après une première année encourageante avec 234 cartes vendues, la Carte Jeunes s'enrichit de nouvelles prestations pour l'été: accrobranche, multiactivités à Tignes, cinémas...

60 jeunes ont participé à la journée «Sur le Chemin de Fort Boyard», proposée par le Conseil Communautaire Jeunes le 8 juin dernier.

Service Environnement

Entretien des cours d'eau et du Sentier Intervillages

Chaque année, la Communauté de Communes emploie quatre agents saisonniers pour effectuer des travaux dans le cadre de ses compétences d'aménagement de l'espace, de protection et de mise en valeur de l'environnement.

De juin à octobre, ces agents sont en charge du nettoyage des berges et des cours d'eau inscrits au plan pluriannuel. Ce travail consiste à traiter la végétation envahissante comme la Renouée du Japon ou les embâcles faisant barrage sur les cours d'eau.
Cette opération qui permet de réduire les risques de crue et de préserver la biodiversité est subventionnée par l'agence de l'eau et le Conseil régional de Rhône-Alpes.

Par ailleurs, deux autres agents entretiennent le Sentier Intervillages en Haute Tarentaise. ■

Service Environnement-Déchets au 04.79.41.01.63

■ Sortie intergénérationelle pour les seniors

Comme chaque année, le Service Etoile (point information et orientation pour les seniors de Haute Tarentaise) propose aux personnes âgées de Haute Tarentaise une après-midi récréative en été avec les enfants du club loisirs de Bourg St Maurice et de la ludothèque.
Elle aura lieu le 30 juillet 2013 à 14h à la salle paroissiale de Bourg Saint Maurice.

Inscriptions : Service Etoile, rue Jean Moulin à Bourg Saint Maurice au 04.79.07.60.22

■ Atelier mémoire : Eureka

Le Service Etoile en partenariat avec la MSA et le Foyer Logement la Roselière vous propose un atelier mémoire à partir du 15 septembre.
10 séances du Programme d'Activation Cérébrale (PAC EURAKA) de la MSA seront proposées à raison d'une fois par semaine de 10h à 12 h au Foyer Logement à Bourg Saint Maurice.
Objectif : faire travailler sa mémoire.

L'atelier est gratuit et ouvert à tous les seniors de Haute Tarentaise.

Inscription préalable auprès du Service Etoile : 04.79.07.60.22.

Agenda de la vallée

Juillet

1er juillet au 30 août L'Espace Jeunes propose au 11-17 ans un programme d'animations pour tout l'été lire p.6,
Du 2 au 12 Stage de l'Olympique Lyonnais à Tignes,
3 Concert en plein air devant la mairie de Bourg St Maurice à 18h,
6 Concert « Bande Rouge part en live » à 16h au parking du Funiculaire de Bourg St Maurice,
6 et 7 L'Arcadienne, VTT aux Arcs,
7 L'Iserane, montée cycliste de Val d'Isère au Col de l'Iseran sur route fermée,
8 Ciné-conférence du Parc national de la Vanoise à Val d'Isère,
10 Spectacle enfants à Val d'Isère,
10 Concert du Monde à 21h à l'Eglise de Bourg Saint Maurice,
10 Inauguration de Tignespace, journées portes ouvertes avec démonstrations et concert à Tignes,
Du 10 au 14 69ème Fête de l'Edelweiss à Bourg Saint Maurice,
Du 12 au 18 Stage du Montpellier Hérault Rugby à Tignes,
13 Feux d'artifices et bal des pompiers au parking du funiculaire de Bourg St Maurice,
13 Bal et feux d'artifices à Val d'Isère,
14 Bal en plein air au village de Sainte-Foy avec « Jour de Fête », Duo folk, accordéon guitare et chant,
14 3ème Ice Trail, trail international le plus haut d'Europe à Val d'Isère,
14 Concours de pêche à Val d'Isère,
14 2ème San Bernardo rassemblement VTT Séez-La Rosière,
14 Fête des Brévières (animations, repas, bal et feu d'artifice) à Tignes,
Du 15 au 19 Rock en Rose à la Rosière,
17 Concert en plein air devant la mairie de Bourg Saint Maurice,
17 Fête du Fornet à Val d'Isère,
17 Soirée astronomie au foyer rural de Séez,
17 et 18 Fly Board, démonstrations et essais à Tignes le Lac,
Du 18 au 24 Stage du Rugby Club Toulonnais à Tignes,
Du 18 au 4 août : 40ème Académie Festival de Musique des Arcs,
19 Concert classique Saxophone et piano à l'église de Sainte-Foy,
19 Concert à l'Eglise « Saxo et Piano » à Val d'Isère,
20 Beach rugby à Tignes,
20 Tournoi de rugby à Val d'Isère,
21 Rencontre Franco-italienne au Col du Mont à Sainte Foy Tarentaise,
21 Journée de l'Environnement et 50 ans du Parc national de la Vanoise à Val d'Isère,
21 Tournoi de Golf Espace Killy Val d'Isère,
Du 22 au 4 août Les Cimes de Val d'Isère (musique),
24 Concert en plein air devant la mairie de Bourg Saint Maurice à 18h,
24 Les Olympiades de la Daille à Val d'Isère,
24 Festival du jeu à 10h place de l'Office de Tourisme à Séez,
25 Sup'Air, show synchronisé en parapente à Tignes,
25 Concert de musique classique par l'ensemble vocal « Montéclair » à 21h à l'Eglise de Séez,
Du 25 au 27 Fête des vins à la Rosière,
26 Projection des films « L'hamo, l'enfant de l'Himalaya » à 18h puis à 20h « Mille et une traces » à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
27 Fournée de pains au Moulin St Germain de Séez,
27 et 28 Fête du Vieux Val à Val d'Isère,
27 et 28 Fête des peintres au Châtelard de Montvalezan
Du 28 au 2 août MusicAlpes à Tignes,
Du 28 au 2 août Festival Arts des Cimes à la Rosière,
30 au 4 août Championnat d'Europe junior et moins de 23 ans de Canoë Kayak Slalom à Bourg Saint Maurice,
30 Sortie intergénérationnelle pour les seniors, lire en page 7.
31 Concert en plein air devant la mairie de Bourg Saint Maurice à 18h,
31 Spectacle enfants à Val d'Isère.

Août

3 Concert aux Chapelles, à l'Eglise dans le cadre du Festival Baroque (musique),
Du 2 au 4 9ème Foire Savoyarde « L'Avaline » à Val d'Isère,
3 et 4 1er Rassemblement national des éleveurs de St Bernard à la Rosière,
4 67ème Fête de la Terre à Hauteville-Gondon,
5 Ciné-conférence du Parc national de la Vanoise à Val d'Isère,
6 Fête de la Montagne à Tignes,
7 et 8 Show de plongeons de haut vol en hélicoptère et sur rampe à Tignes,
7 Concert en plein air devant la mairie de Bourg Saint Maurice à 18h,
7 Projection conférence du Parc National de la Vanoise au foyer rural de Séez à 20h30,
Du 8 au 12 Salon du bien-être et de la voyance à Tignes,
8 Concert flûte et orgue à 21h à l'église de Ste Foy Tarentaise, entrée libre,
8 Cirque Medrano, Place St Jean à Bourg Saint Maurice,
9 Nocturne des ruelles à Bourg St Maurice,
Du 9 au 11 Festival Avalanche de Jeux, Val,
10 Concert à l'Eglise « Flûte et Orgue » à 17h à Val d'Isère,
10 Concert à Hauteville-Gondon, dans le cadre du Festival Baroque (musique).
10 Fournée de pains Villageoise et Touristique au Moulin de St Germain, Séez,
10 et 11 Fête des Clarines et du Bois à Montvalezan,
10 et 11 10ème Cyclocoeur, Bourg St Maurice,
Du 11 au 17 Festival Vent d'Est à la Rosière,
Du 11 au 18 10ème Odyssée du Cirque à Bourg Saint Maurice,
12 Ciné-conférence du Parc National de la Vanoise à Val d'Isère,
13 Fête de l'enfant à Tignes,
13 Palaf Party à Tignes,
13 et 14 Passage du Médibus pour la collecte des déchets de soins en Haute Tarentaise, renseignements www.hautetarentaise.fr ou 04.79.41.01.63
14 Concert en plein air devant la mairie de Bourg Saint Maurice à 18h,
14 Balade contée « Et ainsi naissent les montagnes », Forêt de Malgovert à Séez,
14 Fête du Lac et feu d'artifice XXL à Tignes,
14 Repas champêtre à 20h organisé par l'association Le Châtelet aux Chapelles,
Du 14 au 17 Braderie des commerçants de Bourg Saint Maurice,
Du 14 au 18 Fête des vins de France à Tignes,
15 Bal et Feux d'artifices à Val d'Isère,
15 Concours de pêche à Val d'Isère,
15 Fête du village à Villaroger,
16 Concert à l'Eglise « Trio Kalinka » de Val d'Isère,
Du 17 au 20 Salon de l'Agriculture de Montagne à Bourg Saint Maurice,
18 Fête des Bergers au Col du Petit Saint Bernard de 9h à 18h,
19 Ciné-conférence du Parc national de la Vanoise à Val d'Isère,
19 et 20 Course cyclosportive « La Haute Route » étape Genève-Nice à Val d'Isère,
21 Concert en plein air devant la mairie de Bourg Saint Maurice à 18h,
21 Brocante à Val d'Isère,
21 Soirée cinéma en plein air à côté du foyer rural de Séez à la tombée de la nuit,
23 Spectacle GRS à Val d'Isère,
24 Red Bluge Day à Bourg Saint Maurice,
24 et 25 Enduro séries VTT à Val d'Isère,
25 Saint Roch à la Gurraz, fête du village avec fabrication du pain
Du 25 au 31 1er Festival International d'Echecs à la Rosière,
27 Concert « Bike à Val » à Val d'Isère,
28 Concert en plein air en haut de la grande rue de Bourg Saint Maurice à 18h,
28 Retrait des cartes de transports scolaires en mairies, lire p.6
28 Passage du Trail « Sur les Traces des Ducs de Savoie » au Col du Petit St Bernard,
30 Passage de l'Ultra Trail du Mont Blanc aux Chapieux,
2 septembre : rentrée de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise, lire p.6
Septembre : sortie de la Carte Jeunes Haute Tarentaise 2013-2014, renseignements www.hautetarentaise.fr
>> Retrouvez tous les événements de Haute Tarentaise sur le site Internet www.hautetarentaise.fr
Agenda sous réserve de modifications éventuelles.

Juin 2013 / n°19 Lettre de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise
Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise
BP n°1 73 707 SEEZ
04.79.41.01.63
contact@hautetarentaise.fr

Directeur de la Publication :
M. Gaston Pascal-Mousselard,
Président de la Communauté de Communes
Directeur de Rédaction :
M. Laurent Cabaj, Directeur Général des Services
Rédaction/Réalisation :
Fanny Heurtel, service communication
en collaboration avec les élus et les services.

Crédits photos :
Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Agnès Deschamps et CG 94, Com 6 Interactive.
Imprimerie Edelweis :